Membrane de pontage des fissures et/ou d'atténuation sonore

MAPEI®

GUIDE DE RÉFÉRENCE RGT0110F

- Surpasse les exigences de la norme de haute performance ANSI A118.12 pour le pontage des fissures
- Exigences de service très lourd (ASTM C627)

DESCRIPTION DU PRODUIT

Membrane portante flexible, mince, légère, renforcée d'un tissu d'armature, « autocollante », servant au pontage des fissures et à l'atténuation sonore, sur laquelle des carreaux de céramique ou de la pierre peuvent être installés immédiatement avec tout ciment-colle modifié aux polymères. Les revêtements de bois encollé peuvent également être installés avec tout adhésif uréthane.

USAGES

Généralités

Utiliser sous les carreaux de céramique, la pierre naturelle et les revêtements de bois franc ou d'ingénierie dans les aires résidentielles telles que maisons, appartements et condominiums, ainsi que les aires commerciales telles que aéroports, centre commerciaux, immeubles à bureaux, restaurants et galeries.

Pontage des fissures (pour carreaux de céramique ou pierre)

- Sols résidentiels et commerciaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (avec drainage approprié)
- Aide à prévenir le transfert des fissures existantes ou éventuelles au sol dans le plan [avec un mouvement jusqu'à 10 mm (3/8") de largeur] à travers le coulis, les carreaux de céramique ou la pierre naturelle

Atténuation sonore (pour carreaux, pierre et revêtements de bois)

- Pour les sols résidentiels et commerciaux, à l'intérieur
- Idéal pour les bâtiments multifamiliaux ou à étages multiples où la transmission acoustique représente un problème courant
- Réduit la transmission de bruits d'impacts (bruits de pas, chutes d'objets, etc.) et des sons aériens (voix, télévision, etc.) à travers les planchers recouverts de carreaux, pierre et revêtements de bois

EXIGENCES POUR LES SUPPORTS

Doivent être en conformité avec les exigences et recommandations courantes de la norme ANSI A108.5.

Tous les supports portants doivent être structurellement sains. L'aire de la surface à recevoir la membrane doit être sèche, propre et exempte de poussière, huile, graisse, goudron, peinture, cire, agents de mûrissement, scellants, agents de décoffrage, adhésifs existants et tout autre substance susceptible d'affaiblir l'adhérence de l'adhésif au support. Ces substances doivent être retirées mécaniquement du support. Ne pas employer de procédés chimiques.

Remarque : Afin d'enlever tous les matériaux susceptibles d'empêcher l'adhérence, il faut nettoyer par un moyen mécanique les supports de béton et les préparer par meulage au diamant ou par d'autres méthodes approuvées par l'ingénierie, afin d'obtenir un profil CSP2 selon l'ICRI (International Concrete Repair Institute). Lorsque le béton nécessite davantage de préparation mécanique, le profil sera généralement augmenté. Dans ce cas, la surface doit être rendue lisse par l'application d'un composé de ragréage ou de resurfaçage en couche mince. Pour de grandes superficies, considérer l'emploi d'une sous-finition autolissante appropriée (voir les fiches techniques respectives pour plus de renseignements).

SUPPORTS APPROPRIÉS (lorsque apprêté avec un apprêt approprié, compatible avec les membranes autocollantes)

- Béton entièrement mûri (d'au moins 28 jours)
- Chapes de mortier ou chapes de nivellement
- Panneaux de béton expansé
- Sols de terrazzo de ciment, carreaux de céramique et pierre naturelle bien adhérés, adéquatement préparés
- Carreaux de vinyle de composition bien adhérés
- Contreplaqué de type extérieur pour sols et comptoirs résidentiels intérieurs dans des endroits secs seulement
- Comptoirs stratifiés

Consulter le service technique pour obtenir les recommandations relatives à l'installation sur d'autres supports et dans des conditions non décrites.

RESTRICTIONS

- Ne pas employer sur les fissures ou les joints de contrôle soumis à un mouvement hors-plan ou soumis à un mouvement dans le plan supérieur à 10 mm (3/8").
- Ne pas utiliser la membrane ou l'apprêt pour membrane avec des matériaux à base de solvant; des adhésifs prémélangés; sur des surfaces verticales; sous les carreaux de verre; comme membrane d'imperméabilisation ou surface d'usure, dans les applications en immersion ou les sols sujets à l'eau stagnante.
- Ne pas recouvrir les joints de dilatation. Se référer au plus récent manuel du TCA, Détail EJ-171.
- Ne pas employer lorsque l'humidité du support est excessive ou lorsque la pression hydrostatique est négative. Le taux maximal d'humidité acceptable dans un support de béton est de 1,36 kg par 92,9 m² (3 lb par 1 000 pi²) par 24 heures, tel que déterminé avec la trousse de test de chlorure de calcium. Lorsque l'émission de vapeur d'eau est supérieure à 1,36 kg par 92,9 m² (3 lb par 1 000 pi²) par 24 heures, communiquer avec le service technique pour les recommandations.
- Ne pas utiliser sur des supports contenant de l'amiante, des revêtements de planches de bois, bois pressé, panneaux de particules ou d'agglomérés, panneaux de particules orientées, contreplaqué traité sous pression ou traité à l'huile, le Lauan, le Masonite, les carreaux autocollants, les revêtements de stratifié, de métal ou de fibre de verre, revêtements à l'époxy ou autre matériau dimensionnellement instable.
- Ne pas utiliser dans les endroits soumis à l'immersion aqueuse prolongée (piscines, spas, bains vapeur, douches collectives, baignoires à remous, fontaines).
- Ne pas utiliser comme surface d'usure.
- Lors de l'utilisation de cette membrane et d'un apprêt approprié compatible avec cette membrane sur des composés de gypse pour le ragréage ou le nivellement des sols, un apprêt acrylique doit être appliqué au préalable. Communiquer avec le service technique pour plus de renseignements.
- Ne pas utiliser de produits prémélangés pour l'installation de carreaux sur cette membrane.
- Ne pas utiliser de produits autolissants sur cette membrane.
- Ne pas installer de carreaux sensibles à l'humidité ou synthétiques tels que les agglomérés avec de matériaux de pose à base d'eau.
- Ne pas recouvrir aucun joint de dilatation avec la membrane, le ciment-colle ou les carreaux. Prévoir des joints de dilatation aux endroits spécifiés. Consulter la version la plus récente du manuel TCA pour l'installation de carreaux de céramique, Détail EJ171-07.

Remarque : À l'occasion, les carreaux de pierre naturelle dimensionnellement instables qui, en temps normal ne seraient pas catégorisés comme sensibles à l'humidité (tels que travertin, pierre à chaux, marbre et agglomérés) peuvent présenter un voûtage (creux) ou un gondolage avec la méthode d'installation de pose humide ou de ciment-colle en couche moyenne (medium-bed) sur les membranes imperméables en feuilles telles que cette membrane. Pour cette raison, les endroits nécessitant une couche de plus de 10 mm (3/8") exigent d'employer une sous-finition autolissante ou des applications de chape de mortier mûri avant l'installation de cette membrane. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le service technique.

APPLICATION

- Appliquer lorsque la température ambiante et celle du support se situent entre 4°C et 35°C (40°F et 95°F).

• Installer la membrane seulement conjointement avec un apprêt approprié, non dilué pour membrane autocollante.

1. Pontage de fissures individuelles avant l'installation de carreaux

1.1 La membrane peut être appliquée directement à l'endroit du support comportant des fissures existantes dans le plan [jusqu'à 10 mm (3/8") de largeur].

1.2 Mesurer et déterminer la plus grande largeur du plus grand carreau individuel à être installé.

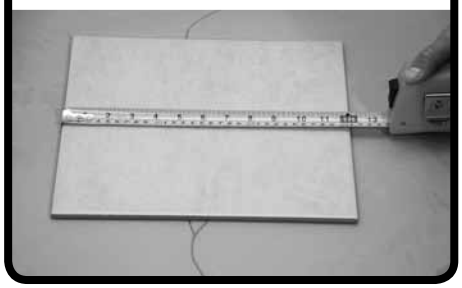

1.3 Tailler la membrane de façon à ce que le format de la largeur et la longueur de la membrane taillée couvre toute la longueur et la largeur de la fissure, plus au moins 3 fois la dimension de la largeur du plus grand carreau à être installé.

1.4 Centrer la membrane taillée sur la largeur et longueur de la fissure. Marquer le sol pour indiquer le commencement de la membrane.

1.5 Réserver les sections prétaillées (ou les rouleaux complets) de la membrane. Poursuivre l'installation selon les directives de l'étape 2.3.

2. Pontage des fissures (ou atténuation sonore) des sols intégraux

2.1 Pour isoler et protéger efficacement l'installation complète des carreaux des fissures existantes ou éventuelles dans le support et afin d'obtenir une atténuation sonore efficace, la membrane doit être installée sur l'intégralité (100 %) du support qui sera recouvert de carreaux de céramique ou de pierre. Pour une atténuation sonore efficace, un scellant acoustique approuvé doit remplir les vides entre les bouts des carreaux ou du bois, des murs, des colonnes, etc.

2.2 Dérouler la membrane et découper selon les dimensions du support qui recevra le carrelage. Pour faciliter la manipulation et l'installation, chaque rouleau peut être coupé en plus petites longueurs [telles que 3,05 m (10')] avant l'installation. S'assurer que tout bord ou toute extrémité de chaque rouleau se trouve abouté(e) avec le bord ou l'extrémité des autres rouleaux. Pour assurer une surface plane ainsi qu'une atténuation sonore adéquate, ne pas faire chevaucher les bords ou extrémités des rouleaux.

2.3 Numéroter chaque feuille et marquer au crayon le commencement au sol.

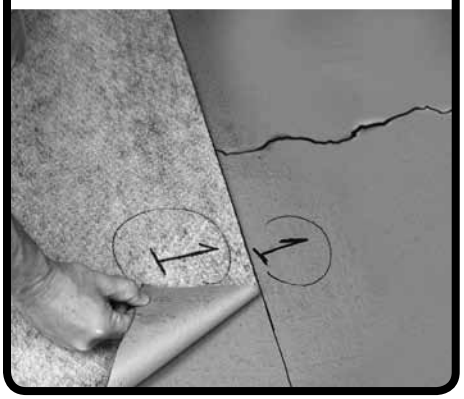

2.4 Mettre de côté les sections prétaillées de la membrane.

3. Application de l'apprêt (non dilué)

3.1 À l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, apprêter le support propre et adéquatement préparé avec l'apprêt approprié.

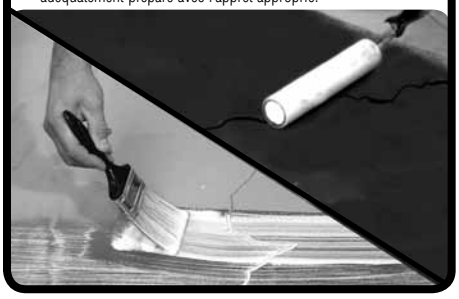

3.2 Laisser sécher l'apprêt jusqu'à ce qu'il soit collant (environ 10 à 15 minutes).

4. Installation de la membrane

4.1 Détacher environ 2,5 cm (1") de papier protecteur de l'extrémité des sections prétaillées.

4.2 Appliquer cette extrémité au point préalablement marqué du commencement de la membrane sur le plancher apprêté et collant.

4.3 Poursuivre en enlevant des petites longueurs de papier protecteur et appliquer la membrane sur le plancher collant. Continuer jusqu'à ce que le plancher soit recouvert de la membrane.

4.4 Pour garantir un bon encollage entre la membrane et le plancher collant, passer un rouleau de 34,0 kg à 45,4 kg (75 lb à 100 lb) sur la membrane installée.

4.5 À l'aide d'un couteau à lame de rasoir, perforer la membrane appliquée si elle se froisse ou fait des bulles ou encore si des objets sont coincés en dessous, puis réparer.

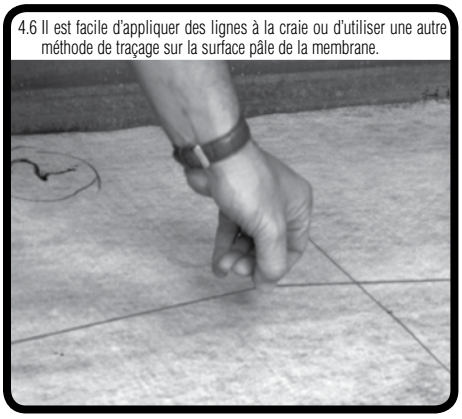

4.6 Il est facile d'appliquer des lignes à la craie ou d'utiliser une autre méthode de traçage sur la surface pâle de la membrane.

5. Nettoyage

Enlever l'apprêt excédentaire avec de l'essence minérale.

6. Mélanger et appliquer le ciment-colle pour carreaux

6.1 Mélanger un ciment-colle au latex modifié aux polymères approprié satisfaisant aux exigences des normes de l'industrie ANSI A118.4 ou ANSI A118.11 pour l'installation de carreaux de céramique ou de pierre naturelle. Remarque : Lors de l'installation de carreaux de plus de 46 x 46 cm (18" x 18") de largeur, un temps prolongé de séchage du ciment-colle peut s'avérer nécessaire avant de jointoyer les carreaux ou de marcher sur la surface. Pour un délai plus court de remise en service lors de la pose de carreaux de grand format, utiliser un ciment-colle à prise rapide.

6.2 Pour l'installation de carreaux et de pierres sensibles à l'humidité, employer l'adhésif uréthane approprié.

6.3 À l'aide du côté plat de la truelle, faire pénétrer le ciment-colle immédiatement dans la surface en tissu de la membrane installée.

6.4 Avec le côté à encoches de la truelle, étendre le ciment-colle dans une seule direction. Voir le sac du ciment-colle quant aux truelles types à encoches utilisées pour la pose de carreaux.

7. Installation de carreaux de céramique ou de pierre

Poser les carreaux ou la pierre. Voir la fiche technique respective et les temps de protection applicables au ciment-colle sélectionné.

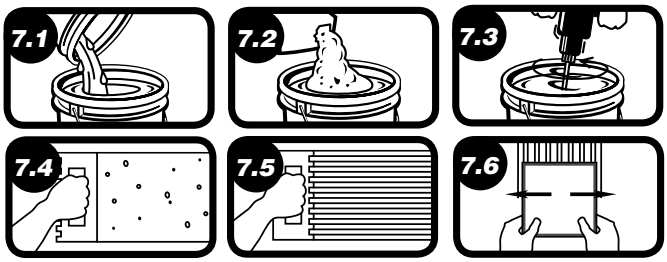

8. Jointoiement

Choisir un coulis de ciment Portland approprié satisfaisant aux exigences des normes de l'industrie ANSI A118.6 ou ANSI A118.7, ou un coulis époxyde satisfaisant aux exigences de la norme de l'industrie ANSI A118.3. Pour des renseignements supplémentaires, le mode d'emploi et la protection recommandée, voir les fiches techniques respectives pour le coulis sélectionné.

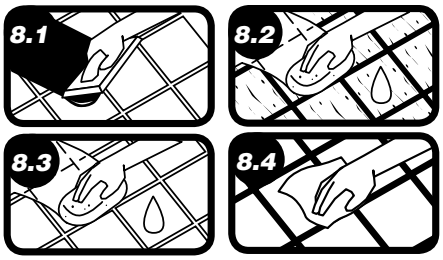

9. Installation de revêtements de bois encollé (pour atténuation sonore)

9.1 Choisir un adhésif uréthane approprié pour l'installation de revêtements de bois franc ou d'ingénierie.

9.2 Appliquer l'adhésif uréthane. Suivre les directives du fabricant de revêtements de bois et le format de truelle type.

Remarque : Le bois par nature se dilate ou se contracte normalement en fonction des variations de l'humidité relative ambiante. De plus, selon notre expérience, les différentes espèces de bois ou types de bois de construction des planchers de bois (ex : planchers d'ingénierie) subiront des changements de dimension plus ou moins importants. Pour cette raison, une dilatation ou une contraction des planches utilisées dans le revêtement de bois peut survenir et par conséquent, ne sera pas considérée comme un défaut résultant de l'utilisation de notre membrane.

10. Installation de revêtements de bois cloué (pour atténuation sonore)

10.1 Suivre les étapes 2.2 à 4.6 ci-dessus.

10.2 Suivre les directives du fabricant du revêtement de bois.

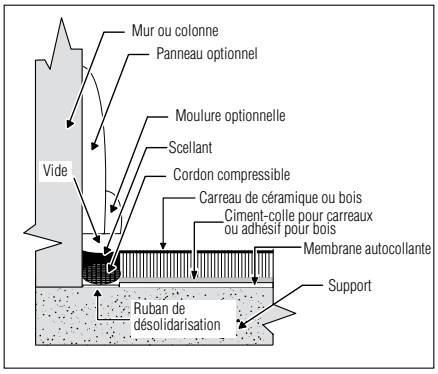

Pour des renseignements supplémentaires, le mode d'emploi et la protection recommandée, voir la fiche technique respective pour le ciment-colle ou l'adhésif sélectionné.

PROTECTION

- Entreposer dans un endroit sec et chauffé sur le chantier et livrer les matériaux, au moins 24 heures avant de commencer l'installation du carrelage.
- Ne pas entreposer la membrane ou l'apprêt en des endroits exposés au soleil direct.
- Ne pas laisser geler l'apprêt.
- Protéger la membrane des déversements, de la contamination et des dommages avant ou pendant la pose du carrelage afin d'assurer une bonne adhérence avec le ciment-colle.
- Toujours prévoir une protection appropriée des revêtements de sol lorsque de l'équipement lourd (tel que chariots élévateurs ou plateformes élévatrices) est appelé à circuler pendant la construction sur des installations avec des sous-finitions de membrane en feuilles.

CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE DU PRODUIT					
		Indices de transmission acoustique [sur une dalle de béton de 15 cm d'épaisseur]			
		Carreaux de porcelaine pure		Planchers de chêne d'ingénierie	
Méthodes de test ASTM	**Type de transmission sonore mesuré**	**Plafond suspendu**	**Sans plafond suspendu**	**Plafond suspendu**	**Sans plafond suspendu**
E492-04 (IIC)	**Impact**	64	47	71	51
E2179-03 (Delta IIC)	**Impact**	—	16	—	—
E90-04 (STC)	**Son aérien**	66	52	66	51

Exigences de service ATSM C627 (Robinson)	
Capacité réelle	Capacité extra élevée
Coulis	Avec sable, sans sable ou coulis époxyde
Porcelaine pure, non émaillée de 30 x 30 cm (avec joints de 6 mm)	Oui
Ciment-colle	Modifié aux polymères
Membrane	Oui
Apprêt	Apprêt approprié non dilué, compatible avec les membranes autocollantes
Dalle de béton 15 cm	Oui

© 2010 MAPEI Corporation.
Tous droits réservés. Imprimé aux É.-U.

MAPEI Siège social des Amériques
1144 East Newport Center Drive
Deerfield Beach, Floride 33442
Téléphone : 1 888 US-MAPEI
(1 888 876-2734)

Services techniques
1 800 361-9309 (Canada)
1 800 992-6273 (États-Unis et Porto Rico)

Service à la clientèle
1 800 42-MAPEI (1 800 426-2734)

Numéro de document : RGT-0110F

Date d'édition : 7 janvier 2011